

Intitulé de l'UE	A.I.P. : les coulisses du métier 1
Section(s)	- (5 ECTS) Bachelier Assistant(e) Social(e) Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Annie CARDON	40	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Politiques d'aide sociale	25h	Clément CORNEZ
Séminaire de pratique professionnelle	15h	Louise BOUKO Pascale BRUNIN Annie CARDON

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Politiques d'aide sociale : 25h de théorie
Séminaire de pratique professionnelle : 15h de séminaires

Langue d'enseignement
Politiques d'aide sociale : Français
Séminaire de pratique professionnelle : Français

Connaissances et compétences préalables
Aucun pré-requis.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques ◦ Adopter le langage professionnel du secteur ◦ Rédiger, synthétiser et argumenter • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> ◦ Construire son identité professionnelle ◦ Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
 - Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
 - Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette AA, l'étudiant sera capable de :

- acquérir une connaissance la plus large possible des secteurs de l'aide sociale
- identifier les origines de la mise en place de ces secteurs sociaux liés aux enjeux sociétaux
- Développer sa capacité à travailler en équipe pour investiguer un secteur de l'aide sociale
- Développer de sa capacité à s'investir dans l'écrit professionnel dans le but de diffuser ses connaissances
- Développer sa capacité à prendre la parole pour présenter un travail devant le groupe-classe

Contenu de l'AA Politiques d'aide sociale

L'objectif de l'activité est de familiariser les étudiants aux différents domaines sociaux à travers la présentation des institutions d'aide sociale, l'explication de leur fonctionnement et du rôle de l'assistant-e social-e.

Le cours aborde ainsi les thématiques suivantes :

- La politique de la petite enfance.
- Le secteur de l'aide à la jeunesse.
- Les maisons de justice.
- La politique en faveur des personnes handicapées.
- Les politiques d'action sociale, de l'intégration des personnes d'origine étrangère et de l'égalité des chances.
- La politique en faveur des personnes âgées.
- Le secteur de la santé mentale.

Contenu de l'AA Séminaire de pratique professionnelle

Les objectifs des séminaires sont multiples:

- Comprendre les spécificités du travail social à travers la rencontre de professionnels de terrain de secteurs multiples, en approchant différents types de problèmes sociaux à traiter. Il s'agit d'une approche de la réalité sociale axée sur l'analyse des phénomènes sociaux et de l'intervention en travail social.
- Apprendre à rédiger des écrits professionnels.
- Se mettre en situation de communication et d'échange.
- Solliciter la réflexion et favoriser la capacité d'analyse critique par le biais de recherches et lectures personnelles (références statistiques, bibliographiques et sitographiques...).

Méthodes d'enseignement

Politiques d'aide sociale : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, étude de cas

Séminaire de pratique professionnelle : travaux de groupes, approche par projets, activités pédagogiques extérieures, Rencontres avec des professionnels de terrain

Supports

Politiques d'aide sociale : syllabus, Power point

Séminaire de pratique professionnelle : copies des présentations, syllabus, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Politiques d'aide sociale

En support de l'activité, les étudiants privilégieront les sites internet de chaque institution, les portails officiels des pouvoirs publics . Ceux-ci présentent la meilleure mise à jour des informations (procédures, législations en vigueur...).

Le site du "guide social" est également une ressource.

Ressources bibliographiques de l'AA Séminaire de pratique professionnelle

Les étudiants se baseront en parallèle sur le cours de politiques d'aide sociale en vue de développer leurs connaissances. Les recherches statistiques , bibliographiques et sitographiques seront sollicitées.

Participation des étudiants à des ateliers fiche de lecture/bibliothèque en lien avec leurs recherches.

Recherches sur "Cairn.info", "guide social", portails officiels des pouvoirs publics, "observatoire.be"...

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Politiques d'aide sociale : 60% Séminaire de pratique professionnelle : 40%
Langue(s) d'évaluation	Politiques d'aide sociale : Français Séminaire de pratique professionnelle : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Politiques d'aide sociale :

Evaluation certificative sous forme d'un examen écrit représentant 100 % de la note finale de l'AA.

Questions ouvertes et/ou à choix multiples.

Les questions porteront sur la théorie et/ou des cas pratiques.

Méthode d'évaluation de l'AA Séminaire de pratique professionnelle :

Afin de pouvoir être évalué, la présence des étudiants aux séminaires est obligatoire.

Les critères d'évaluation sont consignés dans une grille qui figure dans le syllabus distribué aux étudiants au début du quadrimestre. Ceux-ci tiennent compte de la répartition suivante :

Sont évalués :

- Lors des séminaires : la pertinence des interventions, la participation constructive, l'implication personnelle et la capacité de réflexion.
- Au niveau du travail écrit : voir grille critériée
- Au niveau de la présentation de ce travail écrit : voir grille critériée

